

**Le Grand Lyon et le conseil général aident  
Lyon Parc Auto, piètre gestionnaire,  
à générer de nouveaux déficits !**

La société d'économie mixte Lyon Parc Auto, délégataire de service public de construction et de gestion de parcs de stationnement, présidée par Jean-Louis TOURAINÉ, « **a subi des surcoûts dont une part est liée à des demandes spécifiques émanant de la communauté urbaine** ». Celle-ci s'est donc engagée à lui verser :

- 861 476 € pour le parking de la Fosse aux ours, qui s'ajouteront à la subvention de 1 000 000 € déjà prévue
- 1 371 432 € pour le parking du Gros caillou, qui s'ajouteront aux 500 000 € de subvention déjà prévus.
- 416 286 € pour le parking de l'hôtel de ville de Villeurbanne, qui s'ajouteront aux 1 800 000 € déjà prévus.

**...soit un total de 5 949 194 € pour ces 3 parkings !**

Le **conseil général**, actionnaire de Lyon Parc Auto à 21%, a autorisé cet établissement public à créer :

- **une filiale avec TRANSDEV et SEMITAG pour gérer les parcs de stationnement à Grenoble**
- **une société dédiée pour répondre aux appels d'offre de la communauté urbaine.**

Les critères de gestion économe ne sont donc pas pris en considération par nos élus !